

- 4) Engorder la porte sur le montant « fiches » et la refermer en laissant un jeu régulier sur toute la hauteur du montant côté gâche.
- 5) Fixer le montant « gâche » avec la porte fermée et d'aplomb par vissage sur le mur : reprendre la méthode décrite au point n°3. Visser le haut, le bas, et ensuite la vis centrale en prenant soin de régler le jeu pour que la serrure fonctionne correctement. S'assurer du bon accrochage du pêne de la serrure sur la gâche.
- 6) Retirer les petites ailettes de finition initialement positionnées sur les montants d'huissierie. Procéder si besoin au réglage des jeux périphériques entre la porte et l'huissierie par vissage ou dévissage des fiches. Réaliser des essais de fonctionnement (ouverture / fermeture).
- 7) Encoller par points au pistolet à colle le fond de rainure des ailettes de la traverse haute et des montants (**photo n°4**) puis y positionner la petite ailette de finition.
- 8) Côté parement, c'est-à-dire côté joint de confort, sur les 2 montants d'huissierie : encoller par points le fond de rainure, puis insérer les petites ailettes de finition en prenant soin de démarrer l'insertion du haut vers le bas pour pouvoir ajuster la coupe d'onglet entre les montants et la traverse.
- 9) Pour un meilleur confort acoustique et thermique, **il est recommandé** d'injecter une mousse polyuréthane pistolable à bas foisonnement entre le mur et l'huissierie depuis le côté opposé au parement (**photo n°5**).
- 10) Côté contre-parement : encoller par points au pistolet à colle les rainures des montants et de la traverse, puis en fonction de l'épaisseur du mur y insérer :
- les petites ailettes de finition : cloison de 72/48 mm (**cas n°1**)
 - ou les grandes ailettes de finition : cloison de 95/70 ou 98/48 mm (**cas n°2**)
 - ou le joint de finition prévu à cet effet, préalablement coupé à dimension, et éventuellement avec coupe d'onglet (**cas n°3**).



photo n°4



photo n°5



photo n°6

Dans ce cas de figure spécifique aux murs d'épaisseur supérieure à 100 mm, il n'est pas nécessaire d'encoller le fond des rainures.

Procéder comme pour le point n°8, démarrer l'insertion du haut vers le bas pour pouvoir ajuster la coupe d'onglet entre les montants et la traverse.

- 11) Mettre en place les bouchons d'obturation sur les 6 vis positionnées sur les 2 montants (**photo n°6**) et les encoller si nécessaire.

Extrait NF DTU 36.2 - MAI 2016 :

6.2.1.1 Bâti bois sur plaques de plâtre en tunnel

Les prescriptions sur les généralités du 6.1 s'appliquent.

- 1^{er} cas : pose à l'avancement : le bâti est fixé selon les prescriptions des NF DTU concernés.
- 2^{ème} cas : pose après-achèvement : le bâti est posé selon les prescriptions ci-après sur les fixations.

Cette pose nécessite la mise en place d'une **fourrure en bois insérée dans le montant métallique de la cloison d'une largeur équivalente à la largeur intérieure** du montant et d'épaisseur **minimale de 30 mm**.

Cette fourrure doit être d'une longueur supérieure à la hauteur du bâti et de préférence montée jusqu'au haut de la cloison.

Cette fourrure doit être fixée au montant par vissage adapté. Si un point de fixation en traverse est nécessaire, il faut ajouter une fourrure dans la traverse métallique de la cloison de longueur équivalente à celle-ci.

Les fourrures doivent être mises en place à l'avancement de la cloison. La réservation est réalisée en fonction des dimensions fournies par le menuisier qui tient compte des tolérances d'exécution de la cloison (voir NF DTU concernés).

Le réglage du dormant se fait par un calage au droit de chaque fixation (cales, vis double-pas, ...), permettant le maintien de celui-ci.

La fixation du dormant est réalisée par vissage, traversant celui-ci dans la fourrure bois. **Les vis doivent être d'un diamètre minimum de 4 mm et de longueur permettant une pénétration minimum de 25 mm dans la fourrure.**